

MAIRIE DE CROISY SUR EURE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Vendredi 22 février 2019

Présents : Jean Michel de MONICAULT, Luc BAUDRY, Marcel BOUCHER, Marie-Annick LE BOURNAULT, Hervé MOINET, Jacky SABOURIN,

Pouvoir(s) : Cyril GARREAU à Jean Michel de Monicault

Absent (s) : Jean François CARRIERE, Ariane de LAVILLEON, Julie TACCOEN.

Nombre de conseillers
en poste : 10
Nombre de présents : 6
Nombre de pouvoir : 1
Nombre de votants : 7

✓ **Nomination d'un secrétaire : Hervé Moinet**

1. **Approbation du compte rendu du 01 février 2019.** Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil du 1^{er} février 2019
2. **Gestion du personnel**
 - a. **Embauche de Gwendoline Veillard le 19 février** (en remplacement de Laëtitia Baptista démissionnaire au 14 février 2019) en tant qu'agent technique d'adjoint technique territorial stagiaire à mi-temps, indice brut 350, majoré 327, sans reliquat d'ancienneté.

Le conseil approuve à l'unanimité l'embauche de Gwendoline Veillard en tant qu'agent technique territorial stagiaire en remplacement de Laëtitia Baptista, démissionnaire. Cette embauche ne déséquilibre pas la charge de personnel de la commune.

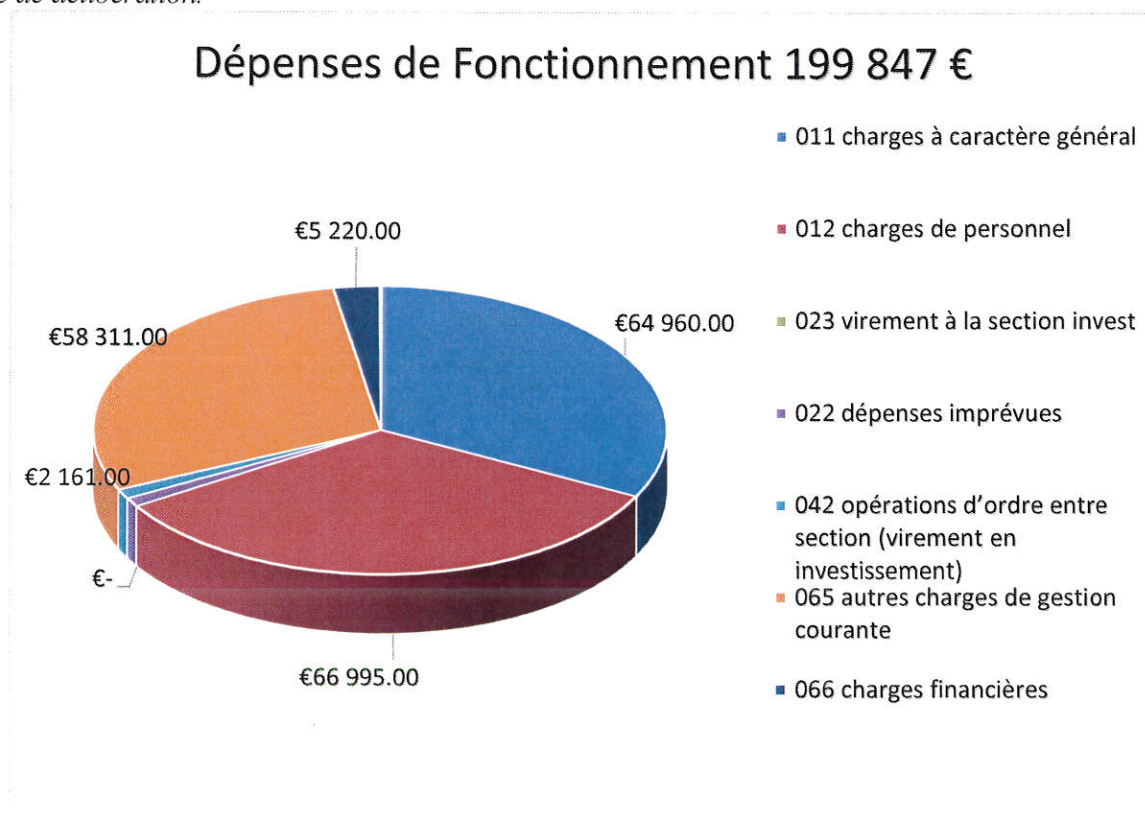
- b. **Convocation d'Eric Lebrech** devant le comité médical du centre de gestion le 1^{er} mars 2019. Attente des résultats et du diagnostic pour connaître la suite de congés maladie (plein temps ou mi-temps)
3. **Orientation budgétaire**
 - a. **Le compte administratif s'équilibre comme suit :**

COMMUNE DE CROISY SUR EURE			
COMPTE ADMINISTRATIF 2018			
	prévisions	réalisations	
Dépenses de fonctionnement	253 640.78 €	206 435.19 €	
Recettes de fonctionnement	253 640.78 €	211 123.95 €	
excédent de fonctionnement 2017		48 791.78 €	
Résultats de fonctionnement			53 480.54 € (1)
Dépenses d'investissement	285 674.45 €	77 160.82 €	
Recettes d'investissement	285 674.45 €	71 977.00 €	
recette d'investissement 2017		16 534.84 €	
Résultat d'investissement			11 351.02 € (2)
BILAN 2018 (1)+(2)	64 831.56 €		
RESTES A REALISER SUR 2018			
	Dépenses	Recettes	
frais d'études fond de vallée	3 300.00 €		
SIEGE	7 500.00 €		
chemin des vieilles pâtures	3 600.00 €		
fond de vallée	191 000.00 €		
four à pain		5 200.00 €	
fond de vallée		57 436.00 €	
moulin		7 800.00 €	
emprunt		90 000.00 €	
Résultats des restes à réaliser	205 400.00 €	160 436.00 €	-44 964.00 € (3)
Affectation en réserves R 1068 en investissement			-33 612.98 € (4) = (2) + (3)
Report en fonctionnement R 002			19 867.56 € =(1)-(4)

a. Section de fonctionnement

	budgetisé 2018	depensé 2018	proposé 2019	observations
dépenses de fonctionnement				
011 charges à caractère général	85 791.17 €	71 227.87 €	64 960.00 €	
012 charges de personnel	58 343.00 €	65 983.00 €	66 995.00 €	
023 virement à la section invest	27 693.00 €			
022 dépenses imprévues	2 000.00 €		2 000.00 €	
042 opérations d'ordre entre section (virement en investissement)	13 672.00 €	14 189.31 €	2 161.00 €	
065 autres charges de gestion courante	52 123.00 €	49 537.43 €	58 311.00 €	
066 charges financières	5 600.00 €	5 497.54 €	5 220.00 €	
067 charges exceptionnelles	200.00 €	- €	200.00 €	
total dépenses de fonctionnement	245 422.17 €	206 435.15 €	199 847.00 €	
recettes de fonctionnement				
002 excédent de fonctionnement	48 791.78 €		19 867.56 €	
013 atténuation de charges	17 300.00 €	16 480.57 €	17 300.00 €	
70 produits des services	1 400.00 €	1 794.00 €	1 674.00 €	
73 impôts et taxes	168 666.00 €	173 614.00 €	187 361.00 €	compensation en hausse de 13000€ SNA
74 dotations et participations	15 883.00 €	17 816.00 €	10 750.00 €	diminution de la DSGF
75 autres produits de gestion courant	500.00 €	220.00 €	500.00 €	
77 produits exceptionnels	1 100.00 €	1 199.38 €	500.00 €	
total recettes de fonctionnement	253 640.78 €	211 123.95 €	237 952.56 €	

Nota : (1) l'entreprise Boursin vient de nous attribuer une subvention 2019 pour le four à pain qui se rajoute aux autres subventions déjà accordées
(2) les chiffres introduits dans les tableaux sont ceux recalculés suite aux décisions du conseil lors de cette séance de délibération.



- b. Subventions aux associations :** la liste des demandes de subventions faites à la commune en 2018 fait l'objet du tableau en annexe au présent compte rendu. La somme totale des subventions versée en 2018 se montait à un total de 2 550 €. L'analyse des demandes faites en 2019 est présentée en séance. Le conseil décide cette année de subventionner les associations qui en ont fait la demande, à hauteur de 2 710 €. Les subventions tiennent compte de la nature des demandes (locales) et du nombre de participants de Croisy sur Eure, faisant partie de l'association demanderesse. Celles qui n'ont fait aucune demande se voient éliminées. Une subvention exceptionnelle de 250 € est attribuée pour l'association « Lyonnaises de Tatooïne » (pour l'équipage « les Adelyud - Cœur d'Argence, du moulin du Bechet. Cette subventions correspond aux dons des colis de certains anciens souhaitant faire un actes sociales pour les associations caritatives.

Le conseil après délibération, vote à l'unanimité les subventions telles que mentionnées dans le tableau objet de l'annexe 1 joint au présent compte rendu de délibérations. La somme totale des subventions se montent à 2 710 €. Cette somme sera introduite au chapitre 65 des dépenses du budget primitif 2019, ligne 6574 « subventions fonct. Organ. droit privé ».

Chapitre des dépenses et des recettes de fonctionnement :

Suite à la présentation des dépenses et recette de fonctionnement, et aux délibérations s'y attachant, le conseil, après délibération, vote à l'unanimité les orientations de dépenses suivant le tableau présenté et corrigé en séance. Concernant les recettes, le conseil attend de la Préfecture les chiffres définitifs des bases, dotations et compensations pour pouvoir définitivement les voter le budget du 5 avril 2019.

c. section d'investissement

dépenses Investissement				
001 déficit	- €			
16 remboursements d'emprunts	24 551.45 €	24 551.32 €	23 724.00 €	
trottoirs devant mairie	3 192.00 €	2 722.90 €	- €	
sécurisation routière	1 200.00 €	1 122.00 €	- €	
four à pain	12 401.00 €	11 408.12 €	- €	
Moulin	13 600.00 €	13 587.60 €	- €	
cimetière	2 250.00 €	2 103.60 €		
Chauffage de l'église	18 880.00 €	18 426.36 €	- €	
pompe + petit matériel	2 200.00 €	1 377.00 €		
tente	2 000.00 €	1 861.92 €		
chemin des vieilles pâtures	3 600.00 €		- €	
enfouissement Haut Croisy	25 000.00 €		- €	
Enfouissement chemin des alouettes	7 500.00 €		4 500.00 €	
Fond de Vallée voie douce RD65	194 300.00 €	- €	120 500.00 €	
Voie douce boucle B			54 200.00 €	
Trottoirs mairie vers giratoire			17 000.00 €	
matériel espaces verts			3 000.00 €	
bacs à sel et compresseur			1 460.00 €	
échelles			1 600.00 €	
total dépenses investissement	108 874.45 €	77 160.82 €	225 984.00 €	
recettes Investissements				
excédent	16 534.84 €	16 534.84 €	11 351.02 €	
virement de section fonct	27 693.61 €			
opérations d'ordre amortissements	14 190.00 €	14 189.31 €	2 161.00 €	
FCTVA + TA + compensation 2016	53 008.00 €	41 887.98 €	43 695.98 €	
emprunt	90 000.00 €		90 000.00 €	
subventions	84 248.00 €	15 899.71 €	113 336.00 €	
total recettes	285 674.45 €	88 511.84 €	260 544.00 €	

Le bilan de ce BP 2019 est donc de 72 665.56 € avec un emprunt de 90 000€ à rembourser dans les deux ans.

4. Analyse de la section d'investissements

a. Dossiers investissements engagés en 2018 (terminés ou restes à réaliser) :

- **Restauration du Four à pain et roue du moulin** en attente du versement des subventions du conseil du Département et de la Fondation du Patrimoine intégrant les dons de la fromagerie Boursin.
- **Chemin pédestre entre Croisy et Saint Aquilin** du fond de vallée (subventions inscrites et approuvées dans le cadre d'un projet avec Pacy et Ménilles) :
Rentrent dans ces dépenses la création de la voie douce Croisy / Ménilles et cheminement depuis l'église. Le paiement des travaux à TPN (120 700€) est en cours et fait partie des restes à réaliser 2018. Coté des actions de responsabilité de Croisy, rien n'est prévu en 2019 sauf acquisition des terrains. Le déblaiement et débroussaillage des passages, financés par la commune, sont terminés.

b. Les travaux du SIEGE pour l'enfouissement des réseaux et la réalisation de l'éclairage public du chemin des alouettes sont terminés et les poteaux béton de la HTA sont enlevés au Haut Croisy. Les factures de ces travaux sont environ de 30% moins cher que les devis : bonne surprise !

c. Liste des projets d'investissements pour 2019 :

Les projets inscrits au budget d'investissements de 2019 sont les suivants et sont proposés au vote du conseil :

- **Aménagement du fond de vallée** (jonction Croisy/ Saint Aquilin) sous maîtrise d'œuvre de Pacy sur Eure. (les premières factures de dépenses ne seront engagées qu'en 2020) Le conseil décide donc de ne rien inscrire au budget 2019.
- **Aménagement de la boucle B** (zone est du territoire de Croisy sur Eure) : le tableau de synthèse des prévisions de dépenses est le suivant :

Estimations total projet boucle B		
	cout HT	cout TTC
Pose des clôtures (entreprise Loïc Charrier)		
boucle B	11 750.00 €	14 100.00 €
Déboisement et dessouchage, terrassement, maçonnerie et réalisation des piles des passerelles (entreprise Cauchois)		
boucle B	14 800.00 €	17 760.00 €
Réalisation des ouvrages sur le Béchet		
Passerelle 11m largeur 1.5m sur le bras du BECHET	10 046.40 €	12 055.68 €
passerelles 5m de long - 1.5 m de large sur fossé du bras mort	2 966.44 €	3 559.73 €
transport passerelles	972.80 €	1 167.36 €
Achat et installation de mobiliers et signalisation touristique (voir avec l'office de tourisme de SNA)	1 490.15 €	1 788.18 €
Acquisition de terrain	1 500.00 €	1 500.00 €
Frais de géomètre	1 370.00 €	1 644.00 €
TOTAL GENERAL DU PROJET	44 895.79 €	53 574.95 €
TOTAL TRAVAUX HORS FRAIS D'ACQUISITION	42 025.79 €	50 430.95 €
Subvention DETR (60%)	26 937.47 €	
Subvention SNA fond de concours forfaitaire (30% de 20 000€)	6 000.00 €	
Fond propre commune (27%)	12 121.86 €	

- **Réfection du cheminement de la mairie** jusqu'au pont du Sagout (subvention DETR) (16 872.0 €, devis TPN) avec 60% de subvention de la DETR. (8436 €)

NOTA : (1) la réfection de l'entrée du moulin (N° 4) et du chemin de la ferme du château (N°6) ne peut être prise en compte car les parcelles sont privées. Il va falloir, avant de faire les travaux, réaliser le rachat des parcelles par la commune. (1€ symbolique)

NOTA : (2) cette demande a été envoyée à la préfecture pour l'obtention de la subvention de DETR. Les informations orales de la préfecture laissent pressentir que notre dossier ne serait pas classé prioritaire s'il est question de trottoirs.. Il se peut donc que nous ne puissions avoir le bénéfice de cette subvention

(8 400€) une décision sera à prendre alors, si on maintient le projet ou non sans subvention. Maintenir le projet équivaut à garder une dépense de 14 061 € TTC, sans subvention

- **Achat petits matériels** (nécessité pour satisfaire les exigences du document unique de protection des risques au travail remplacement des échelles (1 500 €TTC)
- **Investissement de matériels pour les espaces verts** (3 000 €TTC).

Le tableau de synthèse des investissements se présente ainsi :

tableaux des investissements 2019					
designation projet	dépenses		recettes subventions		
	HT	TTC	origine	HT	TVA récupérable
Voie douce fond de vallée TPN (reste à Payer)	100 302.78 €	120 664.83 €	DETR + département + SNA	57 436.00 €	20 060.56 €
Trottoirs mairie/giratoire	14 061.25 €	16 872.00 €	DETR 60%	8 436.00 €	2 812.25 €
Boucle B	44 895.79 €	53 574.95 €	DETR 60%	26 937.47 €	8 979.16 €
			SNA	6 000.00 €	
echelles	1 300.00 €	1 560.00 €			
tondeuse large coupe TORO	2 078.10 €	2 493.72 €			415.62 €
Micro beche HUSQVARNA	367.63 €	441.16 €			73.53 €
total dépenses	163 005.55 €	195 606.66 €		98 809.47 €	32 341.11 €

5. Délibération de demandes de subventions DETR et SNA

Suite à ces exposés, le maire propose au conseil le vote des deux délibérations suivantes :

5.1 création de la voie douce « boucle B » en fond de vallée de la vallée de l'EURE sur le territoire de la commune de Croisy sur Eure :

Le maire expose au conseil municipal le projet de création d'une voie douce permettant aux promeneurs de réaliser une boucle de promenade à pieds et en bicyclette en partance du centre du village (église/mairie/terrain de loisirs) jusqu'à la sortie de Croisy par la voie douce longeant la RD 65 créée l'an dernier. Ce circuit bifurquera alors par le chemin des sablons (5) puis enjambrera le bras du Bechet (6), se continuera jusqu'au chemin des fontaines par un chemin (6 et 7) créé en zone paysagère et sauvage du fond de vallée, pour revenir au point de départ par le chemin des vieilles pâtures.

Le circuit sera réalisé conformément au parcours suivant :



Les estimations de ce projet sont présentées dans le tableau suivant :

Estimations total projet boucle B		
	cout HT	cout TTC
Pose des clotures (entreprise Loïc Charrier)		
boucle B	11 750.00 €	14 100.00 €
Deboisement, terrassement, maçonnerie et réalisation des piles des passerelles (entreprise Cauchois)		
boucle B	14 800.00 €	17 760.00 €
Ouvrages sur le bêche		
passerelle 11m largeur 1.5m sur le bras du BECHET	10 046.40 €	12 055.68 €
passerelles 5m de long - 1.5 m de large sur fossé du bras mort	2 966.44 €	3 559.73 €
transport passerelles	972.80 €	1 167.36 €
achat et installation de mobiliers et signalisation touristique (voir avec l'office de tourisme de SNA)	1 490.15 €	1 788.18 €
Acquisition de terrain	1 500.00 €	1 500.00 €
frais de géometre	1 370.00 €	1 644.00 €
total	44 895.79 €	53 574.95 €
total travaux hors frais d'acquisition	42 025.79 €	50 430.95 €
subvention DETR (60%)	26 937.47 €	
subvention SNA fond de concours forfaitaire (30% de 20 000€)	6 000.00 €	
fond propre commune (27%)	12 121.86 €	

Le plan de financement est le suivant :

Désignation	Pourcentage	Montant HT	Montant TTC
Montant total du projet	100 %	44 895.64 €	53 574.17 €
Montant DETR	60 %	26 937.47 €	
Montant SNA forfaitaire 6000 €	13%	6 000.00 €	
Autofinancement	27%	12 121.86 €	14 546.23 €

Après délibération, le conseil vote à l'unanimité le projet exposé et demande au maire de déposer les demandes de subventions à la Préfecture (DETR et ADSIL), à la SNA. Il prend acte conformément à la délibération du 07 décembre 2018, des procédures lancées pour l'acquisition des parcelles nécessaires à la création de ce projet (bande de 10 m le long du bras du Bechet, parcelle ZB07 et de 4.5 m le long clôture, parcelle ZB 28), le conseil valide à l'unanimité l'aspect technique et financier de ce projet de création de la boucle B dont le plan de financement fait l'objet d'une inscription aux chapitres des dépenses et recettes de subventions du budget 2019 pour un montant de dépenses de 53 463.17 € tel qu'il a été présenté en conseil, et donne son pouvoir au maire pour signer tous les documents nécessaire à ce dossier.

Pour la réparation du vannage sur le Bechet, le conseil propose de reporter les travaux en 2020 pour mieux apprécier les estimations de travaux et les avoir discuter avec les co-financeurs (SIRE2 et ASCO) et les jumeler aux travaux de curages et de déboisement des berges du Bechet.

5.2 -Voie douce : reprofilage du cheminement pédestre entre la mairie et le pont sur le bras Sagout

La continuité du cheminement conduisant au pont du Sagout est mise à mal par sa vétusté. Il est donc proposé de réaliser la réfection de cette partie qui permettra ainsi d'avoir un cheminement correct de Ménilles jusqu'à l'intersection de la route de Vaux et le chemin de la cavée Marceau.

Un projet complémentaire du Département de l'Eure (Direction des ouvrages) est prévu en juillet 2019 et va consister à la réfection des parapets du pont avec élargissement des passages piétons à 1m20/1m40. Dans ce projet, on y associe aussi la réfection de la portion du chemin le long du cimetière.

Les travaux consisteront à écrouter les revêtements existants, au reprofilage de la fondation à la dépose et la repose des bordures ou caniveaux enfin de réaliser le revêtement de l'ensemble du cheminement.

Le coût des travaux se monte à 14 061.00 € HT.

Estimation financière et plan de financement :

Désignation	Pourcentage	Montant HT	Montant TTC
Montant total du projet	100 %	14 061.00 €	16 874.00 €
Montant DETR	60 %	8 400.00 €	
Autofinancement	40 %	5 661.00 €	8 564.00 €

Le conseil après délibération valide à l'unanimité l'aspect technique et financier de la réfection du cheminement entre la mairie et le pont sur le bras Sagout. Ces dépenses et ces recettes de subventions seront portées aux chapitres dépenses et recettes du budget 2019 pour un montant de dépenses de 14 061.00 € HT tel qu'il a été expliqué. Le conseil demande au maire de constituer les demandes de subventions préfecture (DETR et ADSIL), et donne son pouvoir au maire pour signer tous les documents nécessaire à ce dossier.

Nota : cette demande a été envoyée à la préfecture pour l'obtention de la subvention de DETR. Les informations orales de la préfecture sont que notre dossier n'est pas classé prioritaire car les trottoirs ne sont pas subventionnables. Il se peut donc que nous ne puissions pas obtenir le bénéfice de cette recette (8 400€). Une décision sera à prendre, si on maintient le projet ou non sans subvention. Le cout de la dépense est de 14 061 € TTC.

6. Informations et questions diverses

- SNA : le relevé des compteurs d'eau sera fait entre le 18 février et le 30 mars.

- SNA : remplacement du réseau d'eau du haut Croisy : programmation de la réunion de démarrage des travaux prévue le 18 mars. Les travaux devraient durer 1 mois
- SNA : SPANC, l'entretien des assainissements non collectifs doit se faire directement auprès du SPANC. L'utilisateur fait sa demande directement au SPANC de la SNA qui alors lui transmet un devis. Une fois signé, le SPANC s'occupe de tout et renvoie la facture à l'utilisateur qui la paye à SNA. Tel : 02 32 54 91 68
- SNA - Moulin du bras Sagout - Syndic des copropriétaires : réponse faite au courrier de remerciements de la commune suite à l'envoi du compte rendu de notre réunion du samedi 19 janvier 2019. Celui-ci remet en doute les problèmes concernant le fonctionnement de leur assainissement en avançant notre responsabilité : l'eau qui rentre dans leur évacuation des eaux usées est remplie de brindilles et de feuilles « *pouvant s'infiltrer dans la canalisation en cas de crue, ce qui nuit au bon fonctionnement et c'est pourquoi le système d'alarme se met en marche en cas d'obstruction* » ?

Le maire a fait part de son désaccord au SPANC de la SNA. En effet, la commune ne peut être responsable de ce problème lié uniquement aux choix du bureau d'étude pour la conception du système de la mini station et de la conception des réseaux d'évacuations de leur assainissement.

- Communiqué de presse «frelon asiatique » réunion d'information ouverte à tous à Vernon le 27 février à 19h00 dans la salle des mariages à la mairie. → Luc BAUDRY assistera à cette réunion.
- SIEGE : assemblée du conseil communautaire : vote du CA et du BP 2019.
- VOIRIE : décision du Bureau du syndicat de voirie : préparation du budget 2019 → il n'y aura pas d'emprunt cette année pour équilibrer le budget ; Pour la commune de Croisy sur Eure, les éléments de calculs de la taxe de voirie sont : augmentation des longueurs de voiries (chemin des Marettes) ; diminution de la population ; valeur du potentiel fiscal inchangée. L'augmentation de la redevance de taxe communale est de 231.80 €. La variation par rapport à 2018 est de 2.79%)l'AG du syndicat est prévue le 18 mars à 18 h00 → **participation JM de Monicault et Jean François Carrière.**
- Syndicat de Rivière d'Eure : le 1^{er} Mars à 18 h00: orientations budgétaires. **Hervé Moinet et Jean Michel de Monicault**
- **Téléphone mobile** : ça bouge ! un courrier d'Hervé Maurey nous indique que des travaux urgents pour éliminer les zones blanches de couverture de captage viennent d'être décidés sur la zone est de l'Eure.).
- **Comité des fêtes** : la sortie prévue à Rouen pour l'ARMADA est finalement annulée faute d'un nombre de participants suffisants. Les individuelles et familles peuvent se regrouper pour organiser à leur guise cette sortie en covoiturage.

7. Prochain rendez-vous :

Le 27 février à 19 h 00 réunion d'information «frelon asiatique » à la mairie de Vernon

Le 28 février à 19 h 00 Conseil communautaire de la SNA. JM de Monicault

Le 1^{er} Mars à 18 h 00: syndicat de Rivière d'Eure orientations budgétaires. Hervé Moinet et Jean Michel de Monicault

Le 20 mars réunion avec la DDTM pour présentation et discussion sur les travaux du pont sur le bras Sagout du moulin.

Le 18 mars à 18 h00 AG du syndicat de voirie : participation JM de Monicault et Jean François Carrière.

Le 5 avril 2019 : Conseil municipal.

Le secrétaire de séance

Hervé Moinet



Le maire

Jean Michel de Monicault



Annexe 1 : Tableau des subventions accordés aux associations

Nom de l'organisme	Subventions 2017	Nbre personnes concernées	observations sur courriers de demandes de subvention 2018	proposi- tions 2018	propositions 2019	observations / nombre d'enfants/ 2019
Accord Eure				-	?	
Amicale pongiste				-	?	
Amis des monuments et sites de l'Eure	44 €	4		100 €	120.00	4 + aide / roue du moulin
Anciens Combattants	130 €			130 €	130.00	
Ass Hôpital de Pacy	Prêt des tentes					
Ass sportive Collège Pompidou	20 €	3		30 €		?
Association des Moulins	52 €		subvention transférée à l'AMSE	0 €	0.00	
Avenir de Ménilles Fanfare	35 €			35 €	35.00	
Club des nageurs	-	1			0.00	0
Comité des Fêtes de Croisy	1 000 €			1 000 €	1 000.00	fournir les bilans moral et financier.
Coop scolaire primaire Ménilles	100 €	9		135 €	100.00	forfait
Coopérative scolaire école maternelle Ménilles	90 €	2		50 €	50.00	forfait
Ecole Jeanne d'Arc APEL	150 €	2		350 €	250.00	
Ecole Jeanne d'Arc OGEC	150 €	2		350 €	250.00	
ESVE Athlétisme	-					
Fondation du Patrimoine	55 €			55 €	55.00	
Tennis Club de Pacy	60 €	4	2 + 3 enfants	80 €	100.00	2+3 enfants
Vélo club Vernon	-			0 €	0.00	0
Les Floralties de l'Eure	-				0.00	
Karaté club Pacéen	80 €				0.00	0
judjuitspacy					80.00	4
BTP CFA	-					?
Val 'Eure musicale (trio SOPHIA) concert à Croisy	100 €			0 €	100.00	concert violoncelle à Croisy
Vélo club de Pacy sur Eure	60 €	5		100 €	100.00	5
Scouts de France	40 €	2		40 €	40.00	2
Secours Catholique d'Houlbec Cochl	50 €			50 €	50.00	
Association pêche de Ménilles	-			50 €	0.00	0
cœur d'Argan (moulin du Bechet)					250.00	
charline national (aide aux enfants malades)						
SPA						
restau du cœur						
fédération normande pour la sauvegarde des cimeières						
banque alimentaire de l'Eure						
France Handicap						
TOTAL	2 216 €			2 555 €	2 710.00	